



AU COEUR DU CORPS ET DE LA VOIX

Du 13 au 14 Octobre 2018

Maison du Kleebach, Munster
avec Elisabeth Duchêne Joëssel & Mickaël Benoit
universbraingym.jimdo.com

Brain Gym Cet enseignement fait partie de l'Education Kinesthésique qui s'appuie sur les travaux entrepris depuis des décennies sous la direction de Paul Dennison (USA), docteur en science de l'éducation et de sa femme Gail Dennison, danseuse et artiste. Les influences sont nombreuses : gymnastique, danse, technique Alexander, yoga, énergétique chinoise, pédagogie Montessori, intégration sensorielle de J. Ayres, intelligences multiples de H. Gardner et l'intégration des réflexes primitifs et posturaux.

Les formateurs Le duo est né d'un désir d'ouverture au monde, d'un plaisir commun de partage et de découverte d'un répertoire musical et corporel enrichi par les outils du Brain Gym. Nous avons tous appris à limiter nos mouvements, générant des blocages d'apprentissage. L'alliance du son et du mouvement libère la Vie qui reprend sa circulation naturelle. Ce duo est un formidable laboratoire d'expériences et de liberté, où les artistes expriment leur Être profond, en toute confiance et le cœur grand ouvert. De cette alchimie naît une joie de vivre et une créativité que le duo souhaite partager avec les stagiaires.

Elisabeth Duchêne Joëssel, artiste lyrique, professeur de chant et animateur Brain Gym et Mickaël Benoit, professeur de danse à deux, instructeur Zumba, animateur sportif et consultant en Intégration sensori-motrice des réflexes archaïques, sont passionnés par la pédagogie et la transmission du savoir. Les outils du Brain Gym et de RMT ouvrent de nouvelles perspectives pédagogiques dans le domaine du chant et de la danse.



En pratique

Dates : du 13 octobre 9h au 14 octobre 2018 à 16h

Lieu : La Maison du Kleebach,
5 route du Kleebach 68140 Munster

Horaires : 9h-12h - 13h30-18h

Fin du stage dimanche après midi à 16h.

Tarifs

Frais pédagogiques du stage : **240,00 €**

Si inscription avant le 1 juillet **210€**

Hébergement en chambre de 2 ou 3 lits en pension complète (repas végétarien) : **62€ par nuit**

Supplément chambre individuelle : **15€ par nuit**

Chaque chambre est équipée de douche, WC, lavabo.

Cotisation 2018 à l'association AREFAC : **5€ (facultative)**



À prévoir

- Une tenue souple et confortable.
- Un tapis de sol.
- Mon linge de toilette.
- De l'eau.
- Mon shampoing et gel douche.

Le stage sera donné à l'inscription d'un nombre suffisant de participants.

Minimum 12 et maximum 20 personnes.

N'attendez pas la dernière minute pour vous inscrire !

Date limite d'inscription le 1 septembre 2018

La Maison du Kleebach est une association régionale fondée par des amoureux du chant.

Pour permettre à chacun de vivre sa passion – musicale ou autre – dans le cadre unique et privilégié de la Maison du Kleebach, l'AREFAC développe une gamme d'activités autour du bien-être et de l'harmonie. Outre les formations, la Maison du Kleebach accueille tout groupe professionnel, associatif ou familial recherchant un cadre de sérénité pour ses activités.

Visitez-la sur www.maisondukleebach.org

Située en vallée de Munster, en haut de la colline entre Munster et Gunsbach, orientée plein sud, la Maison du Kleebach se trouve à 1 h 15 de Strasbourg, et à 20 mn de Colmar. Elle est accessible en train par la ligne TER Colmar-Metzerl, arrêt Gunsbach ou Munster.



Entièrement rénovée dans le respect de son environnement, la Maison a investi dans les énergies renouvelables : panneaux solaires et chaudière bois.

La Maison du Kleebach est accessible aux personnes à mobilité réduite (label Tourisme et handicap).

Bulletin d'inscription AU CŒUR DU CORPS ET DE LA VOIX

À retourner à Elisabeth Duchêne- 10 rue Henner – 68000 Colmar

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. : _____ Courriel : _____

- Je participe au stage du 13 au 14 octobre (arrivée samedi 8h30, départ dimanche après 16h) : **240€**
- Je m'inscris avant le 1 juillet 2018 : 210,00€
- Cotisation 2018 à l'association AREFAC (facultatif): 5 €
- Je souhaite une chambre individuelle : supplément de 15 € par nuit
- Je souhaite être hébergé(e) en pension complète Repas végétariens
- Je souhaite être hébergé(e) en demie pension (repas uniquement)
- Je souhaite être hébergé dans la même chambre que _____

Pour VALIDER mon inscription, je joins au bulletin :

- un chèque d'arrhes de 110 € à l'ordre de : Elisabeth Duchêne Joëssel, 10 rue Henner 68000 Colmar
- un chèque de réservation pour l'hébergement de 60€ à l'ordre de la maison du Kleebach (le solde sera à régler sur place).

En cas d'annulation de la part du stagiaire, au maximum 15 jours avant le début du stage, les arrhes sont reportés pendant un an sur un autre stage dispensé par les mêmes formateurs.

Si le stagiaire ne se présente pas, ou annule dans les 15 jours précédents le stage, les arrhes ne sont ni remboursés ni reportés.

En cas d'annulation de la part des intervenants, vous serez avertis au plus tard 15 jours avant le début du stage. Dans ce cas, l'intégralité de vos arrhes est remboursés.

Date :

Signature :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 06/01/1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Pour cela, contactez le secrétariat de l'AREFAC : 5 route du Kleebach – 68140 MUNSTER – 03 89 777 500.